

## Semaine 2 : 5 au 9 juillet



# JOURNAL DU CAMP SPLASH

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Suites aux dernières mises à jour émises par l'Association des camps du Québec et les annonces faites par le gouvernement, le port du couvre-visage pour les participants du camp de jour ne sera pas obligatoire, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, en zone verte. Notre région est officiellement passée en zone verte dès la première journée de camp, soit le 28 juin dernier.

Advenant le cas où notre région serait à nouveau dans les zones jaune, orange ou rouge durant la période du camp de jour, nous suivrons les recommandations mentionnées ci-bas.

De plus, la distanciation sociale entre les enfants d'un même groupe n'est plus exigée. Par contre, une distanciation de 2 mètres doit être maintenue entre les différents groupes ainsi qu'avec tous les employés, incluant le moniteur du groupe. Si des changements surviennent, les parents seront informés dans les plus brefs délais.

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
 <b>1.3.3 PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE OU DU COUVRE-VISAGE</b>	<b>CAMP DE JOUR</b> <b>Participants</b> Aucun couvre-visage pour les participants, sauf dans le transport pour les participants ayant complété leur 5e année du primaire. <b>Employés</b> Le port du masque de procédure est obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée.	<b>CAMP DE JOUR</b> <b>Participants</b> Couvre-visage obligatoire à l'intérieur pour les participants ayant complété leur 5e année du primaire et plus. Couvre-visage obligatoire pour tous les participants d'âge scolaire dans le transport. <b>Employés</b> Le port du masque de procédure est obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée.	<b>CAMP DE JOUR</b> <b>Participants</b> Couvre-visage obligatoire à l'intérieur en tout temps pour tous les participants ayant complété leur 1re année du primaire et plus (les élèves de la maternelle sont exemptés). Couvre-visage obligatoire pour tous les participants d'âge scolaire dans le transport. <b>Employés</b> Le port du masque de procédure est obligatoire à l'intérieur en tout temps. À l'extérieur, il est obligatoire seulement lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée.	
	<b>CAMP DE VACANCES</b> <b>Employés</b> Le port du masque de procédure est obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée (intérieur et extérieur)	<b>CAMP DE VACANCES</b> <b>Employés</b> Le port du masque de procédure est obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée (à l'intérieur et l'extérieur)	<b>CAMP DE VACANCES</b> <b>Employés</b> Le port du masque de procédure est obligatoire à l'intérieur en tout temps. À l'extérieur, il est obligatoire seulement lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée.	
	<b>CAMPS DE VACANCES</b> <b>Participants</b> Le port du couvre-visage est obligatoire pour les participants de 10 ans et + lorsque la distanciation de 2 mètres n'est pas possible avec des participants et/ou employés de différents groupes bulle, à l'extérieur et à l'intérieur. <b>Fournisseurs</b> Voir la section sur l'ÉPI (mesure suivante) À noter : les chapiteaux sont considérés comme des lieux intérieurs, lorsque fermés avec deux murs et plus			

## Semaine 2 : 5 au 9 juillet

### Pour joindre le site de votre enfant

Nous vous rappelons que pour venir chercher votre enfant en dehors des heures d'accueil, vous devez prévenir les responsables en téléphonant directement au numéro du site

Centre municipal.....	450-638-2010 poste 7220
Pavillon de la biodiversité.....	450-632-1897
Jacques-Leber.....	514-946-4259
Félix-Leclerc.....	514-241-4290

### Heures d'accueil

6 h 30 à 9 h 15  
15 h à 18 h

### Les essentiels du sac à dos

- ✓ Crème solaire
- ✓ Bouteille d'eau
- ✓ Dîner froid
- ✓ Chapeau/casquette
- ✓ Souliers de sports
- ✓ Vêtements sportifs
- ✓ Coffre à crayons avec colle, ciseaux, crayons de couleur
- ✓ Maillot de bain, serviette et sac de plastique
- ✓ Rechange pour les plus jeunes
- ✓ Petite bouteille de gel désinfectant

Merci d'identifier les effets de vos enfants!

Nous vous demandons, s'il vous plaît, de n'apporter aucun objet personnel de valeur au camp de jour. Nous vous rappelons également que, dans la mesure du possible, il est préférable que le sac à dos reste au camp de jour jusqu'au vendredi.

### Accès aux sites

L'accès aux sites de camp de jour sera limité aux campeurs ainsi qu'aux employés afin d'éviter la circulation dans nos bâtiments. C'est pour cette raison que nous demandons aux parents de téléphoner aux responsables du site de leur enfant avant de venir les chercher à l'extérieur des heures d'accueil. Pour vous repérer plus facilement, voici les informations concernant les postes d'accueil qui seront présents pendant les heures du service de garde :

- Centre municipal – Sur le trottoir, près du débarcadère
- Pavillon de la biodiversité – Sur le trottoir, près de la porte d'entrée principale
- École Jacques-Leber – MATIN À l'entrée de la cour arrière, à droite du gymnase  
- SOIR À l'entrée de la cafétéria (à gauche du stationnement des bus)
- École Félix-Leclerc – Dans le chemin menant à l'entrée de la porte du service de garde se trouvant sur le côté gauche

## **Semaine 2 : 5 au 9 juillet**

### **\*\*\*Présence au camp de jour\*\*\***

Comme la présence au camp de jour n'est pas obligatoire, il n'est pas nécessaire de nous téléphoner lorsque votre enfant sera absent.

### **Chandails de camp de jour**

Nos chandails ont été livrés et ils sont sublimes! Vos enfants recevront leur chandail de camp de jour directement sur leur site. Les responsables feront la distribution de ceux-ci lors des premières journées de chacune des semaines. Il est à noter qu'il est possible que pour la première semaine de camp, les chandails ne soient pas tous distribués le lundi ou le mardi, puisque nous devons les donner à tous nos campeurs.

### **ALERTES ALLERGIES !**

En raison de nombreux cas d'allergies alimentaires sévères, il est interdit d'apporter au camp de jour des arachides (noix) et/ou des produits dérivés. D'autres aliments pourraient s'ajouter à cette liste selon les sites.

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION !**

## Semaine 2 : 5 au 9 juillet

**Matériel spécial à apporter selon le groupe de votre enfant !**

### Centre municipal

Thématique de la semaine			Le camping
Date de l'activité	Groupes	Activités	Messages
Mardi 6 juillet	Sushi Papaye Brocoli	Jeux d'eau	Apporter son maillot de bain, sa serviette et un sac en plastique
Mardi 6 juillet	Muffin	Défis d'équipe	Apporter des rouleaux d'essuie-tout ou de papier de toilette vides
Jeudi 8 juillet	Bambrikou Praline	Jeux d'eau	Apporter son maillot de bain, sa serviette et un sac en plastique
Jeudi 8 juillet	Plume Athéna	Constructions de catapulte	Apporter une bouteille d'eau en plastique vide
Jeudi 8 juillet	Papaye Sushi Brocoli	Jeux d'eau	Apporter son maillot de bain, sa serviette et un sac en plastique
Jeudi 8 juillet	Crabe	Construction de fusées	Apporter des bouteilles vides de 1L ou 2L
Jeudi 8 juillet	Calypso	Bricolage de grenouilles	Apporter des rouleaux d'essuie-tout ou de papier de toilette vides
Jeudi 8 juillet	Athéna Plume	Bricolages de cibles et flèches	Apporter une bouteille d'eau vide
Vendredi 9 juillet	Colibri	Bricolage	Apporter des rouleaux d'essuie-tout ou de papier de toilette vides

## Semaine 2 : 5 au 9 juillet

### Pavillon de la Biodiversité

Thématique de la semaine			La semaine des sciences
Date de l'activité	Groupes	Activités	Messages
Judi 8 juillet	Sharpie Aurore Yoshi	Jeux d'eau	Apporter son maillot de bain, sa serviette, ses souliers pour l'eau et un sac en plastique
Vendredi 9 juillet	Gougoune Luciole	Jeux d'eau	Apporter son maillot de bain, sa serviette, ses souliers pour l'eau et un sac en plastique

### École Jacques-Leber

Thématique de la semaine			Les Ninjas
Date de l'activité	Groupes	Activités	Messages
Judi 8 juillet	Gouache Nutella	Boules de peinture	Apporter des vêtements qui peuvent être salis

### École Félix-Leclerc

Thématique de la semaine			Hawaii
Date de l'activité	Groupes	Activités	Messages
Aucune demande spéciale pour cette semaine 😊			